



### Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

### À qui s'adresse cette formation ?

Aux techniciens d'assurances et actuaires, ainsi qu'à toute personne en charge des évaluations IFRS 17 dans les organismes d'assurances non-vie.

### Pour obtenir quoi ?

Apprendre à mettre en place des indicateurs IFRS 17, lever les difficultés opérationnelles d'implémentation.

### Quels objectifs pédagogiques ?

**Maîtriser** les problématiques méthodologiques en norme IFRS 17.

**Analyser** les différentes options méthodologiques.

**Présenter** et expliquer les impacts des options retenues.

### Quelles méthodes mobilisées ?

Les sujets abordés seront illustrés par des exemples.

### Quels sont les prérequis ?

Connaissance des notions générales d'IFRS 17.

### Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

### Qui anime cette formation ?

**Romain NOBIS**,  
Membre certifié de l'institut des actuaires, Romain NOBIS est manager chez ADDACTIS France et a 12 ans d'expérience en provisionnement, modélisation, modèle interne, Solvabilité II, IFRS 17, réassurance, qualité de données et pilotage de projets. Il a accompagné plusieurs assureurs dans la mise en place de leur processus IFRS 17.



### Qu'allez-vous apprendre ?

#### Généralités

- L'origine et les objectifs de la norme
- Les principes de la norme
- Le calendrier de mise en place
- Présentation du compte de résultat et du bilan IFRS 17
- Une nouvelle notion : les groupes de contrats

#### Trois modèles de comptabilisation

- Le modèle général Building Block Approach (BBA)
  - Présentation des BE
  - Ajustement pour risques
  - Marge de service contractuelle et reconnaissance progressive du résultat
  - Courbe des taux
  - Onérosité
  - Option OCI
  - Date de reconnaissance et constitution des groupes de contrats
  - Traitement des frais d'acquisition
- Le modèle Premium Allocation Approach (PAA)
  - Une simplification sous conditions du modèle général
- Le modèle Variable Fee Approach (VFA)
  - Cas des contrats d'assurance avec participation directe aux bénéfices
- Comparaison de la norme IFRS 17 avec Solvabilité II

#### Les cessions de réassurance

- Risques d'incohérence avec les contrats bruts de réassurance
- Traitement de l'onérosité d'un groupe de traités de réassurance
- Notion de composante d'investissement
- Commissions fixes et variables
- Primes de reconstitution

01 44 51 04 00  
[info@caritat.fr](mailto:info@caritat.fr)

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

### Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.

### La formation en pratique...

#### Quand et où ?

**30 septembre 2024**

9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30  
Caritat, Paris 8°

#### Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.  
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Cette formation est proposée en partenariat avec

**addactis**  
THE RISKTECH FOR INSURANCE